

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

11 MARS 1964

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

7^e ANNÉE N° 43

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

64/156/CEE :

Avis d'appel d'offres n° 354 lancé par la République centrafricaine pour un projet financé par la C.E.E. — Fonds européen de développement 701/64

64/157/CEE :

Avis d'appel d'offres n° 355 lancé par la République centrafricaine pour un projet financé par la C.E.E. — Fonds européen de développement 702/64

64/158/CEE :

Modificatif à l'appel d'offres n° 339 704/64

64/159/CEE :

Approbation d'investissements de caractère social en république de Somalie (augmentation du montant affecté) 704/64

OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

VIENT DE PARAÎTRE :

STATISTIQUES DE L'EMPLOI

1958 — 1962

Série « Statistiques sociales » — n° 4/1963

Dans la série "Statistiques sociales" vient de paraître un recueil de statistiques de l'emploi dans les pays de la Communauté et en Grèce. La publication rassemble pour la période de 1958 à 1962 des données sur la structure de la population, de la main-d'œuvre et de l'emploi, sur la durée du travail par branches d'activité ainsi que sur le chômage, les offres d'emploi et les placements. Sont également comprises les statistiques des conflits de travail, des migrations et de la main-d'œuvre étrangère. Les différents chapitres sont accompagnés des notes explicatives méthodologiques.

L'ouvrage comprend 300 pages et est édité dans les quatre langues officielles de la Communauté. Le prix de vente s'élève à 100 FB (FF 10.—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Avis d'appel d'offres n° 354 lancé par la République centrafricaine pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement

(64/156/CEE)

Appel d'offres : 4/64/DTP/B

Convention : 113/F/OC/S

Projet : 11.23.308

Objet :

Construction de 216 classes et 216 logements de maîtres d'écoles répartis sur tout le territoire de la République centrafricaine. L'ensemble des travaux est scindé en 14 lots groupés géographiquement.

Le présent appel d'offres ne porte que sur les travaux proprement dits. La fourniture de l'équipement pour 49 nouvelles écoles fera l'objet d'un appel d'offres ultérieur.

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour chacun des lots, pour plusieurs lots ou pour la totalité des lots.

Estimation globale :

584.370.000 fr. C.F.A. (équivalant à environ 2.360.000 U.S. dollars).

Estimation par lot :

Lot n° 1 : 36.133.000 fr. C.F.A.

Lot n° 8 : 41.400.000 fr. C.F.A.

Lot n° 2 : 4.860.000 fr. C.F.A.

Lot n° 9 : 100.410.000 fr. C.F.A.

Lot n° 3 : 42.270.000 fr. C.F.A.

Lot n° 10 : 27.480.000 fr. C.F.A.

Lot n° 4 : 21.125.000 fr. C.F.A.

Lot n° 11 : 22.482.000 fr. C.F.A.

Lot n° 5 : 78.039.000 fr. C.F.A.

Lot n° 12 : 63.691.000 fr. C.F.A.

Lot n° 6 : 27.481.000 fr. C.F.A.

Lot n° 13 : 13.520.000 fr. C.F.A.

Lot n° 7 : 48.510.000 fr. C.F.A.

Lot n° 14 : 56.975.000 fr. C.F.A.

Délai d'exécution :

à fixer par le soumissionnaire.

Les soumissions,

en langue française, doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Directeur des travaux publics, boîte postale 738, à Bangui (République centrafricaine) au plus tard le 8 juillet 1964 avant 17 heures locales.

L'ouverture des offres aura lieu le 9 juillet 1964, à 9 heures locales, dans la salle des commissions du ministère des finances à Bangui (République centrafricaine).

Le dossier d'appel d'offres,

en langue française, peut être obtenu par demande adressée au Directeur des travaux publics, B.P. 738, à Bangui (Centrafrique). La demande doit être accompagnée d'un mandat-carte ou d'un chèque bancaire certifié de 23.000 fr. C.F.A. établi au nom du trésorier payeur de la République centrafricaine à Bangui.

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Le prix d'achat sur place est de 20.000 fr. C.F.A.

Consultation du dossier d'appel d'offres :

1. Direction des travaux publics à Bangui (République centrafricaine) ;
2. Direction des travaux publics de la
 - république du Tchad à Fort-Lamy
 - république du Gabon à Libreville
 - république du Cameroun à Yaoundé
 - république du Congo à Brazzaville ;
3. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement d'outre-mer, 56 rue du Marais, Bruxelles ;
4. Services d'information des Communautés européennes à :
 - Bonn, Zitellmannstraße, 11,
 - La Haye, Mauritskade, 39,
 - Luxembourg, 18 rue Aldringer,
 - Paris (16^e), 61 rue des Belles-Feuilles,
 - Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires :

M. le Directeur des travaux publics, B.P. 738, à Bangui (République centrafricaine).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer, associés à la Communauté économique européenne.

Avis important :

L'attention est attirée sur l'appel d'offres-concours lancé par la république fédérale du Cameroun portant sur la construction de 638 classes et 530 logements pour instituteurs à construire au Cameroun oriental. Cet appel d'offres-concours qui porte le n° 352 a été publié au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 35 du 29 février 1964.

Avis d'appel d'offres n° 355 lancé par la République centrafricaine pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement

(64/157/CEE)

Appel d'offres : 5/64

Convention : 195/F/OC/E-S

Projet : 12.23.309

Objet :

Construction du pont de la Kouma sur la route de Bangui-Bambari et aménagement des accès sur une longueur d'environ 1.700 km, dans la République centrafricaine.

Les travaux comprennent essentiellement :

- l'exécution d'un pont de 60 mètres de portée en béton armé ;
- le débroussement de l'emprise de la route d'accès et des emprunts ;
- le terrassement d'environ 7.000 m³ ;
- la mise en place d'une couche de roulement en matériaux latéritiques ;
- l'aménagement des passages d'eau.

Exécution du pont en béton armé.

Lieux d'exécution :

175 km au nord de Bangui, capitale de la République centrafricaine.

Estimation :

40.000.000 de fr. C.F.A. (équivalant à environ 162.000 U.S. dollars).

Délai d'exécution :

12 mois environ.

Participation à l'appel d'offres — Intention de soumissionner :

Les entreprises désireuses de participer au présent appel à la concurrence devront faire parvenir au plus tard 15 jours avant la date limite du dépôt des soumissions, sous pli recommandé adressé à M. le Directeur des travaux publics, B.P. 738, à Bangui (République centrafricaine), une déclaration d'intention de soumissionner.

Cette déclaration doit être accompagnée des principales références techniques et financières de l'entreprise ou, en cas de groupement des entreprises, une déclaration mentionnant la désignation des mandataires communs.

L'envoi d'une déclaration d'intention de soumissionner n'engage en aucun cas l'entreprise. Le récépissé de l'envoi de la déclaration de l'intention de soumissionner devra être joint à la soumission.

Les soumissions,

en langue française, devront parvenir par pli recommandé à M. le Directeur des travaux publics de la République centrafricaine, B.P. 738, à Bangui (République centrafricaine) au plus tard le 10 juin 1964 avant 17 heures locales. L'ouverture des soumissions aura lieu le 11 juin 1964 à 9 heures locales, dans la salle des commissions du ministère des finances à Bangui (République centrafricaine).

Le dossier d'appel d'offres,

en langue française, peut être obtenu sur demande adressée à M. le Directeur des travaux publics, B.P. 738, à Bangui (République centrafricaine). La demande doit être accompagnée d'un mandat-carte ou d'un chèque bancaire certifié de fr. C.F.A. 13.000, établi au nom du trésorier payeur de la République centrafricaine à Bangui.

L'envoi du dossier sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Le prix d'achat du dossier sur place est de fr. C.F.A. 10.000.

Consultation du dossier d'appel d'offres :

1. Direction des travaux publics de la République centrafricaine à Bangui ;
2. Direction des travaux publics de la
 - république du Tchad à Fort-Lamy,
 - république du Gabon à Libreville,
 - république du Cameroun à Yaoundé,
 - république du Congo à Brazzaville ;

3. Ambassade de la République centrafricaine à Paris, 29, bd de Montmorency ;
4. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56 rue du Marais, Bruxelles ;
5. Services d'information des Communautés européennes à :

Bonn, Zitellmannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris (16^e), 61, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires :

M. le Directeur des travaux publics, B.P. 738, à Bangui (République centrafricaine).

En exécution de l'article 132 paragraphe 4 du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des États et pays associés à la Communauté économique européenne.

Modificatif à l'appel d'offres n° 339

(64/158/CEE)

L'avis d'appel d'offres n° 339

pour un appel d'offres lancé par la république du Mali, publié au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 184 (page 2933/63) du 16 décembre 1963,

concernant :

Fourniture de matériel agricole destiné à 50 écoles saisonnières d'agriculture,
est modifié comme suit (modification en italique) :

Les offres, en langue française, doivent parvenir en trois exemplaires, par pli recommandé à M. le Ministre du développement à Bamako (Mali) avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu à 9 heures locales le *14 avril 1964*, dans les bureaux de la chambre de commerce de Bamako (Mali).

Les autres indications restent inchangées.

**Approbation d'investissements de caractère social en république de Somalie
(augmentation du montant affecté)**

(64/159/CEE)

En date du 12 février 1964, la Commission a décidé d'accorder, en conformité de l'article 5 paragraphe 1 de la convention d'application relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté économique européenne, une autorisation d'engagement complémentaire de 408.000 U.C. (équivalant à environ 2.915.087 Somalos) pour l'exécution complète du :

Projet n° 11.31.001 : Hôpital de Mogadiscio (n° d'attente I/SI/03/58) dont l'engagement provisoire se trouve ainsi porté à 2.858.000 U.C.

Ce projet qui avait été approuvé par la Commission le 17 juin 1959 a fait l'objet de la convention de financement n° 4/I/SI/S, signée le 18 décembre 1959.

8106* — Principes et Méthodes de l'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise de la Communauté

Dans cette brochure, l'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise de la Communauté est décrite en détail ; en particulier, le champ de l'enquête, le calendrier adopté, le questionnaire, la nomenclature et sa correspondance avec les nomenclatures usuelles, les méthodes de pondération utilisées. Un chapitre spécial est consacré à la description de l'enquête de conjoncture sur les investissements.

Cette brochure est un numéro hors série du périodique « *Résultats de l'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise de la Communauté* », paraissant tous les quatre mois et publié, à partir de cette année, dans trois éditions bilingues : français/italien, allemand/néerlandais, anglais/français.

Prix de vente du périodique : par numéro : FB 35,— ; FF 3,50.
abonnement annuel : FB 100,— ; FF 10,—.

Ce numéro hors série est édité en français, allemand, italien, néerlandais et anglais, et sera distribué gratuitement à tous les abonnés aux « Résultats de l'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise ».

Des abonnements peuvent être souscrits aux bureaux de vente et d'abonnements indiqués pour chaque pays à la dernière page de la couverture.